



INFORMATION PUBLIQUE

Mercredi 18 mars 2020 – IP 2019/2020

ADAPTATION DU SNCL FACE AU COVID-19

Le plan déployé et intensifié depuis cette semaine par le gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID-19 sur notre territoire va bouleverser provisoirement nos habitudes de vie. L'organisation de notre temps professionnel comme de notre temps privé se trouve fortement modifiée. En tant que membres syndicaux représentant les agents du service public, les responsables du SNCL estiment que **notre syndicat a un rôle à jouer au-delà du civisme individuel pour que cette période particulière se déroule au mieux pour le plus grand nombre.**

Le secrétariat général souhaite communiquer ici l'ensemble des préconisations et décisions qu'il a établies en ce sens.

GESTION DES LOCAUX PARISIENS

Les salariés de notre siège parisien exercent désormais leur activité en télétravail. Les responsables nationaux ayant pour habitude d'être régulièrement présents au siège national sont invités à rester chez eux le plus possible. Ces aménagements ont deux conséquences importantes : **un temps de latence probable dans le traitement des demandes** du public et **une impossibilité d'assurer un standard continu** sur la ligne téléphonique fixe nationale.

Nous vous invitons en conséquence à communiquer vers nous **par mail à notre adresse habituelle (communication@sncl.fr)**. **Toutes vos demandes seront lues et prises en compte durant toute la durée du confinement, 7 jours sur 7.**

Vos responsables académiques restent aussi joignables sur leurs téléphones professionnels en académie, et **s'astreindront à une consultation pareillement régulière de leurs messageries syndicales académiques**. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur notre site internet, rubrique « sections académiques », ou directement à cette adresse : http://www.sncl.fr/1/sections_academiques_614122.html

Notre site internet et nos réseaux sociaux continueront d'être mis à jour durant le confinement. **Notre Bulletin national de Juin, quant à lui, sera reporté d'un mois minimum.**

MISSIONS DU SNCL

Pour l'heure, notre première préoccupation reste **d'informer les collègues qui se posent encore des questions sur la conduite qui doit être la leur durant la crise**. Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Dans un second temps, il nous appartient d'être vigilants tous ensemble afin de **s'assurer que les dispositifs déployés par le ministère de l'Education nationale n'exposent pas inutilement au danger les agents**. N'hésitez pas à nous signaler au plus vite les dysfonctionnements constatés afin que le SNCL puisse jouer son rôle en alertant éventuellement les autorités et l'opinion.

Enfin, parce que c'est la mission qui nous est confiée par le gouvernement dans la lutte contre la propagation du virus, nous devons **faire tout notre possible pour que l'accueil des enfants des soignants et la construction d'une continuité pédagogique avec les autres élèves soient une réussite**. Là encore, nous pouvons répondre à vos questions, vous aider à mutualiser les bonnes pratiques et enregistrer les dysfonctionnements que vous constatez : cela permettra de critiquer le système déployé, non pas dans un but stérile mais bien **pour obtenir des pouvoirs publics son optimisation la plus rapide possible**.

Dès à présent, nous vous invitons :

- à privilégier avec vos élèves **les moyens de communication à distance que vous connaissez bien et utilisez habituellement**, plutôt que de vous imposer hâtivement des dispositifs nouveaux soit imparfaits, soit défectueux, ou encore coûteux et qui vous sont proposés actuellement par des entreprises parfois peu scrupuleuses.
- à **fractionner au maximum les tâches soumises aux élèves** pour les disciplines pour lesquelles cela est possible et de les étaler dans le temps, afin de ne surcharger ni décourager les bonnes volontés dès le début du dispositif, et de ne pas non plus submerger les parents.

Nous souhaitons à toutes et tous patience et courage dans cette période particulière et sommes à votre disposition pour vous accompagner à chaque instant durant les semaines qui viennent.

Pour le secrétariat général,

Norman GOURRIER et Edward LAIGNEL

Secrétaire général et secrétaire général adjoint du SNCL